

Réconcilions la performance et le bien-être au travail

LE HARCELEMENT



SI ON EN PARLE, CA S'ARRÊTE !

CFE - CGC, NOTRE ADN, VOUS DÉFENDRE

Face aux situations de harcèlement, vous n'êtes pas seul(e) !

La **CFE CGC** tient à votre bien-être et à votre sécurité. C'est une de nos priorités absolues et une de nos raisons d'être. Nous militons au quotidien pour maintenir un environnement de travail respectueux et exempt de toute forme de harcèlement ou de discrimination. Malgré cette vigilance, si vous êtes victime ou témoin de harcèlement moral, sexuel ou d'agissements sexistes, sachez que plusieurs ressources sont à votre disposition pour vous soutenir et vous accompagner :

- **La ligne SPEAKUP** : Signalement anonyme et confidentiel de tout comportement inapproprié.
- **La référente harcèlement sexuel du CSE**
- **La ligne hiérarchique**
- **La Direction des Ressources Humaines**
- **Les élu(e)s du CSE**
- **Les Délégué(e)s Syndicaux**

Nous encourageons chacun et chacune d'entre vous à ne pas rester silencieux face à de tels comportements. **Le harcèlement - moral comme sexuel - ainsi que les agissements sexistes ne sont pas acceptables. Se taire n'est pas la solution !** Concernant spécifiquement le harcèlement sexuel et les agissements sexistes, une référente du CSE vous épaula (coordonnées via ce [lien intranet](#)). Sachez que la **CFE-CGC** tient à votre disposition sur demande un guide dédié au sujet (papier ou numérique).

La CFE-CGC vous informe à travers de nombreux guides pratiques

La **CFE-CGC** tient à votre disposition des guides thématiques qui vous permettent de creuser un sujet en particulier ou tout simplement d'en découvrir. Vous trouverez dans nos locaux syndicaux des livrets sur :

- Les arrêts de travail
- La rupture conventionnelle
- Le syndrome de l'épuisement professionnel
- Le partage de la valeur
- La RSE
- Les enjeux du dialogue environnemental d'entreprise
- Les ressources de demain pour un monde durable
- La handicap et le numérique
- L'épargne salariale
- Le fait religieux en entreprise
- Les accords cadres internationaux
- La qualité de vie et des conditions de travail



Négociation sur l'organisation du temps de travail sur Paris et Bagneux



La **CFE-CGC** vous propose à travers un [podcast](#) de vous parler de la négociation locale en cours concernant l'organisation du temps de travail. Nous vous y exposons un état des lieux ainsi que nos propositions pour les personnels badgeants. **Excellente écoute !**



Le travail en questions : la clause de mobilité

La clause de mobilité est une disposition qui prévoit que le salarié accepte, à l'avance, que son lieu de travail soit modifié. Quelles sont les limites géographiques et le salarié peut-il refuser ?

Les réponses en vidéo [ICI](#)

Vous êtes attiré(e) par un dialogue social moderne, constructif et qui sort des sentiers battus ? [Rejoignez-nous](#) pour moins de 6€ par mois.



Notre ADN, vous représenter, vous informer, vous défendre !

Vous partagez nos valeurs ? Vous aimez nos publications ?

Vous souhaitez être acteur de la vie de votre entreprise ?

Osez l'aventure syndicale, adhérez à la CFE-CGC !

Retrouvez nous sur [Intranet](#), [internet](#), [LinkedIn](#) et [youtube](#)

Tel : 06 74 00 02 22



D'adhère !